

La gestion des déchets fait désormais partie intégrante de la stratégie des entreprises. Outre les obligations d'ordre réglementaire, il s'agit de répondre à la fois aux attentes d'un marché de plus en plus sensible à la protection de l'environnement et à celles des différents partenaires de l'entreprise (clients, assureurs, fournisseurs, donneurs d'ordres...).

Une politique de gestion des déchets constitue également un moyen pour réduire les risques, tant pour le personnel que pour l'environnement, pour maîtriser les dépenses relatives aux coûts d'élimination des déchets et contribue à valoriser l'entreprise et ses produits.

Prendre en compte la gestion des déchets est, dans un contexte de concurrence accrue, un facteur de développement et de compétitivité, comme en témoignent le développement du management environnemental et l'existence de normes à l'échelon européen et international.

Aujourd'hui, le monde de l'artisanat, du commerce et des PME-PMI commence à rejoindre ce mouvement. **Dans chacune de ces entreprises, il est possible de mettre en place une gestion rationnelle des déchets, peu contraignante, et qui offre de nombreux avantages. En adoptant une démarche active, les coûts seront mieux maîtrisés et la réglementation respectée. L'entreprise bénéficiera d'une meilleure image auprès de clients de plus en plus soucieux de la protection de l'environnement.**

Ce classeur rassemble l'ensemble des informations concernant la gestion des déchets des professionnels.

Il présente :

- les aspects méthodologiques de la gestion des déchets,
- la réglementation en vigueur,
- les données techniques et réglementaires ainsi que les prestataires et opérations régionales en matière de collecte et traitement des déchets.